



École primaire
des 3 pommes



Compte rendu du conseil d'école du 14 mars 2023

Présents :

Collectivité : Mr Lebouvier, Mme Pellan, Mr Roset

Parents d'élèves : Mme Dadure, Mr Sebire, Mme Lefevre, Mr Guivarch, Mr Destouches, Mr Marot, Mme Papillon, Mme Bottin, Mme Tournière, Mme Dufailly, Mme Gaultier, Mme Haimet

Ecole : Mme Picant, Mr Martin, Mme Lecoer, Mme Mielvaque, Mme Lefevre, Mme Conq, Mme Chesneau, Mme Régent, Mme Turgis, Mme Fossard, Mr Bribet, Mme Merdrignac, Mme Dedieu.

Personnes excusées :

IEN : Mme Prevel

Ordre du jour

Préambule

1 Actions pédagogiques et culturelles menées avec les élèves :

Présentation d'un projet en maternelle

2 Sorties et projets de l'équipe pédagogique pour les dernières périodes

3 Préparation année scolaire 2023-2024

4 Présentation du programme pHARe

5 DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

6 Financement de l'école : bilan de l'année 2022

7 Bilan des exercices de sécurité

8 Questions des représentants de parents d'élèves et de l'équipe pédagogique

Préambule :

- Présence de quatre étudiantes dans les métiers de la santé qui vont réaliser leur service sanitaire de 15 jours au sein de l'école. Elles vont mettre en œuvre un programme de prévention santé à destination des classes de cycle 3 sur le thème « santé & sport » et des classes de CP sur « l'hygiène bucco-dentaire »
- Les inscriptions se feront du 13 au 24 mars à la mairie, les portes ouvertes le 9 mai de 17h à 19h, une matinée d'immersion sera proposée en juin
- Carnaval de l'école le vendredi 14 avril
- Kermesse de l'école le 30 juin

1 Actions pédagogiques et culturelles menées avec les élèves

Présentation du projet « les animaux du monde » par Mme Lecoer enseignante de MS-GS. C'est un projet qui va servir de fil rouge toute l'année. Vocabulaire spécifique, graphisme, écriture, découverte du monde et sorties scolaires vont pouvoir être rattachés toute l'année au projet afin de donner du sens aux apprentissages.

Une **mascotte** « Bibou » qui fait le tour du monde à la rencontre des animaux

Un lien tout au long de l'année :

- Des envois de lettres et de photos
- Des visites à l'école



Différents **domaines d'apprentissage mobilisés** à chaque période :

Langage oral et écrit

- Fabriquer un imagier des animaux de la banquise (écriture, graphisme...)
- Savoir nommer les animaux



Mathématiques

- Fabriquer un livre des nombres en lien avec le voyage de Bibou



Découverte du monde

- Installer une escargotière pour accueillir l'ami escargot de Bibou



Des sorties pédagogiques

→ Sortie à la forêt de Cerisy en fin de période 1 pour réinvestir les connaissances sur les animaux de la forêt



2 Sorties et projets de l'équipe pédagogique pour les dernières périodes

Fresque: Réalisation d'une fresque dans la cour de l'école élémentaire avec Mr Mellot, artiste saint-lois et 5 classes de l'école

Maternelle :

- Rencontres rondes et jeux dansés (14 mars)
- Cycle échecs GS (fin le 7 avril)
- Cycle piscine MS et GS (du 13 avril au 22 juin)
- Maternathlon (19 ou 20 juin)
- 2^{ème} Animation à la médiathèque de Condé sur Vire (le 16 mai)
- Visite de la caserne de pompiers de Torigny TPS-PS
- Une vache à l'école TPS-PS & MS-GS Mme Dedieu
- Visite aquarium Saint-Malo MS-GS Mme Lecoer

Elémentaire :

Cycle 2 :

- Projet avec le musée des beaux-arts de Saint-Lô
 - Autour de la fresque (CE1-CE2)
- 2^{ème} animation à la médiathèque CP (15 mai)
- Intervention des étudiantes sur les dents (CP)
- Rencontre d'athlétisme cycle 2 (période 5)
- Intervention d'un conteur (cycle 2)
- Ecole & cinéma (CP au CM2) : 2 séances (avril et mai)
- Sortie à l'aquarium de Saint Malo CP, CE1-CE2 (4 juillet)
- Prendre le train (destination encore à l'étude)

Cycle 3 :

Ecole & cinéma (CP au CM2) : 2 séances (avril et mai)

Théâtre « La silencieuse en voyage » (CE2-CM1, CM2)

Intervention sur le thème de la santé

Rencontres sécurité piéton (3 avril) Cycle 3

P'tit tour vélo (30 mai) Cycle 3

Cycle échecs CE2-CM1 et CM1 (fin le 7 avril)

Sortie à la cité de la mer (CE2-CM1, CM1) 6 juin

Sortie musée d'UTAH beach CM2 Mme Chesneau 27 juin

Sortie à Rouen (CM2 Mme Lefevre) 26 juin

Initiation au golf CM2 (début juin)

Sortie au souterrroscope CE2-CM1, CM2 Mme Lefevre, ULIS (11 mai)

3 Préparation de l'année scolaire 2023-2024

L'école comptera à la prochaine rentrée
10 classes et une ULIS.

Confirmation de la fermeture par la
direction académique de la 12^{ème} classe
Les effectifs attendus (à confirmer après
les inscriptions, les déménagements, les
emménagements)

Maternelle : 78

Elémentaire : 142

Total : 220 élèves

Maintien d'une décharge complète de
direction pour une année

Répartition par niveau 2022-2023		Prévisions par niveau 2023-2024	
CYCLE I	73	CYCLE I	78
TPS	7	TPS	5
PS	21	PS	23
MS	29	MS	21
GS	16	GS	29
CYCLE II	96	CYCLE II	89
CP	43	CP	18
CE1	26	CE1	44
CE2	27	CE2	27
CYCLE III	67	CYCLE III	53
CM1	26	CM1	27
CM2	41	CM2	26
TOTAL	236	TOTAL	220

4 Présentation du programme PHARe

Le programme PHARe (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école) a été lancé en 2021 mais est réellement en déployant depuis la rentrée 2022

Quelques chiffres : En CM1-CM2, 2,6 % d'élèves subissent une forte multivictimation qui peut être apparentée à du harcèlement ([enquête Depp 2021](#)) ; au collège, 5,6 % d'élèves en sont victimes ([enquête Depp 2017](#)) au lycée, 1,3 % d'élèves en sont victimes ([enquête Depp 2018](#)).

Définition « Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. »

Le droit de suivre une scolarité sans harcèlement scolaire, inscrit dans **la loi du 26 juillet 2019** pour une école de la confiance, devient une composante du droit à l'éducation.

« *Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale* ».

Le harcèlement peut se manifester dans tous les lieux et pendant les différents temps de l'école. Cela rend la communication d'informations entre les intervenants particulièrement importante.

Pour les manifestations de harcèlement sur les temps périscolaires (pause méridienne et garderie), bien que le maire soit responsable de ces temps, les directions sont également concernées.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors d'harcèlement.

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
 - **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
 - **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
 - **Un trouble de la communication** qui affecte la parole bégaiement/bredouillement)
 - **L'appartenance à un groupe social** ou culturel particulier
 - **Des centres d'intérêts** différents
- Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.
- **Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.**

- [Les différentes formes de harcèlement](#)

Le harcèlement physique

Cette forme de violence se traduit par :

- Des coups, pincements, cheveux tirés ...
- Des bousculades, jets d'objets
- Des bagarres organisées par plusieurs élèves
- Des vols avec violences
- Des enfermements dans une pièce
- Des violences à connotation sexuelle (agressions, déshabillage, baisers forcés, gestes déplacés ...)
- Des jeux dangereux effectués sous la contrainte.



Le harcèlement moral : verbal, psychologique, sexuel

Cela peut être :

- L'utilisation de surnom dévalorisants
- Des moqueries, insultes, menaces
- Des humiliations, du chantage
- Des propagations de rumeurs
- Des enfermements dans une pièce
- Des pratiques de discrimination et d'exclusion



LE CYBERHARCELEMENT

Définition du Ministère de l'Éducation nationale

Acte **agressif, intentionnel** perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de **communication électroniques, de façon répétée** à l'encontre d'une personne (qui ne peut facilement se défendre seule).



Le harcèlement et le cyberharcèlement sont deux dimensions du **même phénomène** (ONU).

Le cyberharcèlement a des caractéristiques additionnelles au harcèlement :

- L'anonymat
- L'ampleur de l'humiliation
- Le manque de contrôle
- L'omniprésence



Prix "coup de cœur académique 2021"
Normandie - Lycée Aristide Briand - Évreux

- Une réponse de l'école qui s'adapte selon le niveau de gravité des faits

niveau 1 : Bêtises, insultes mais situation non répétée

-> *Gestion par l'équipe pédagogique*

niveau 2 : Gravité "modérée" mais avec répétition

-> *mise en place d'une MPP Méthode de la Préoccupation Partagée*

niveau 3 : Faits graves : violence, insultes, menaces répétés, cyberharcèlement...

-> *Mise en place du protocole national (voir "protocole de traitement")*

La méthode de préoccupation partagée

Pour les situations de harcèlement « modérées »
C'est une méthode non blâmante

Un vocabulaire spécifique à la méthode

Élève harcelé : élève cible

Elève harceleur : élève intimidateur

1 L'élève cible est pris en charge par un membre de l'équipe	Communication avec les familles
2 Un/des membres de l'équipe rencontre(ent) individuellement les élèves intimidateurs présumés + d'autres élèves	
3 D'autres rencontres avec la cible	
4 Rencontres de suivi	

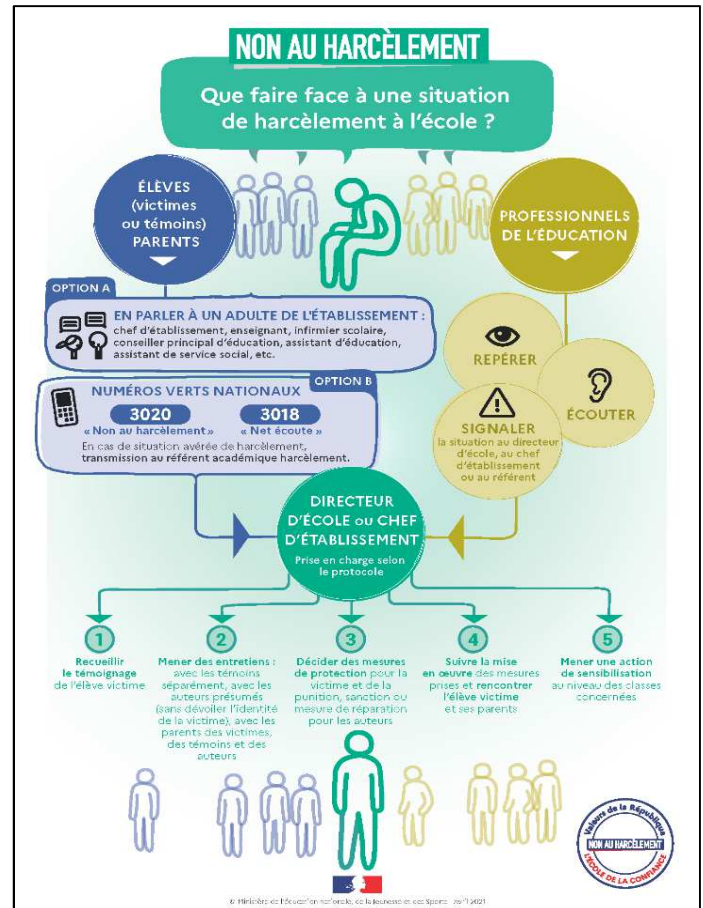
Pour les situations relevant du niveau 3, un protocole national existe depuis 2016

Certaines situations peuvent nécessiter :

- Transmission d'une Info Préoccupante
- Signalement au procureur de la République

- Recommandations de prise en charge (psy, juridique)
- Loi du 2 mars 2022 - Le harcèlement scolaire est un délit.
- Peines différentes selon que l'on a moins ou plus de 13 ans

(On parle de *présomption de non discernement*.)

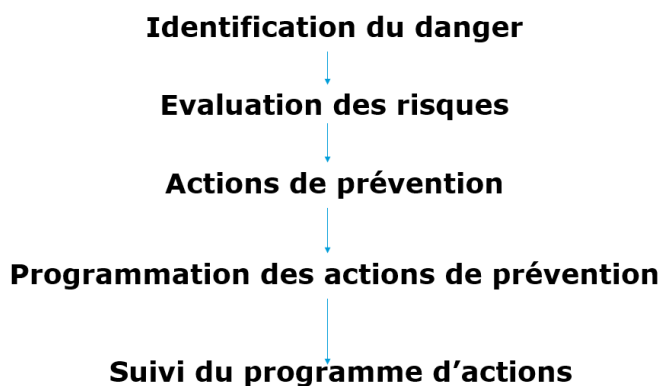


Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme pHARe seront abordées prochainement

5 DUERP (Document Unique Evaluation des Risques Professionnels)

C'est un document qui présente dans une optique de prévention un état des lieux des risques de santé et de sécurité d'un établissement. C'est une obligation légale

LA DEMARCHE GLOBALE DE PREVENTION

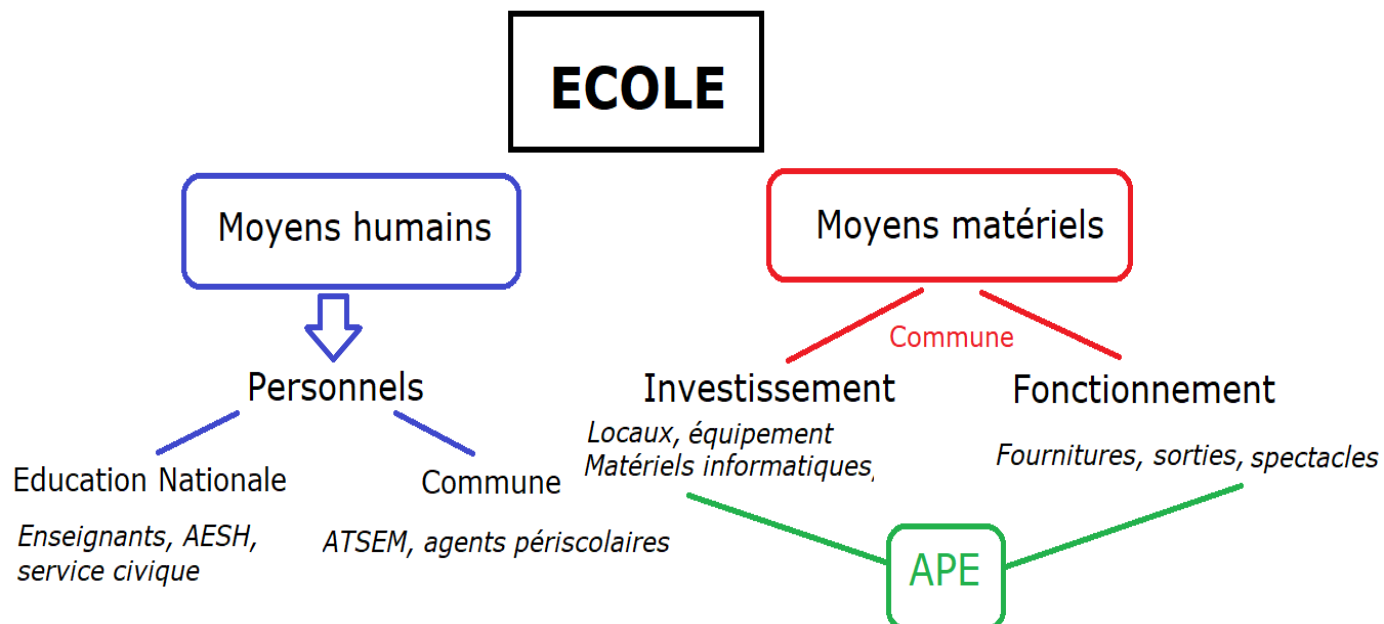


Pour notre école le bilan prend la forme suivante :

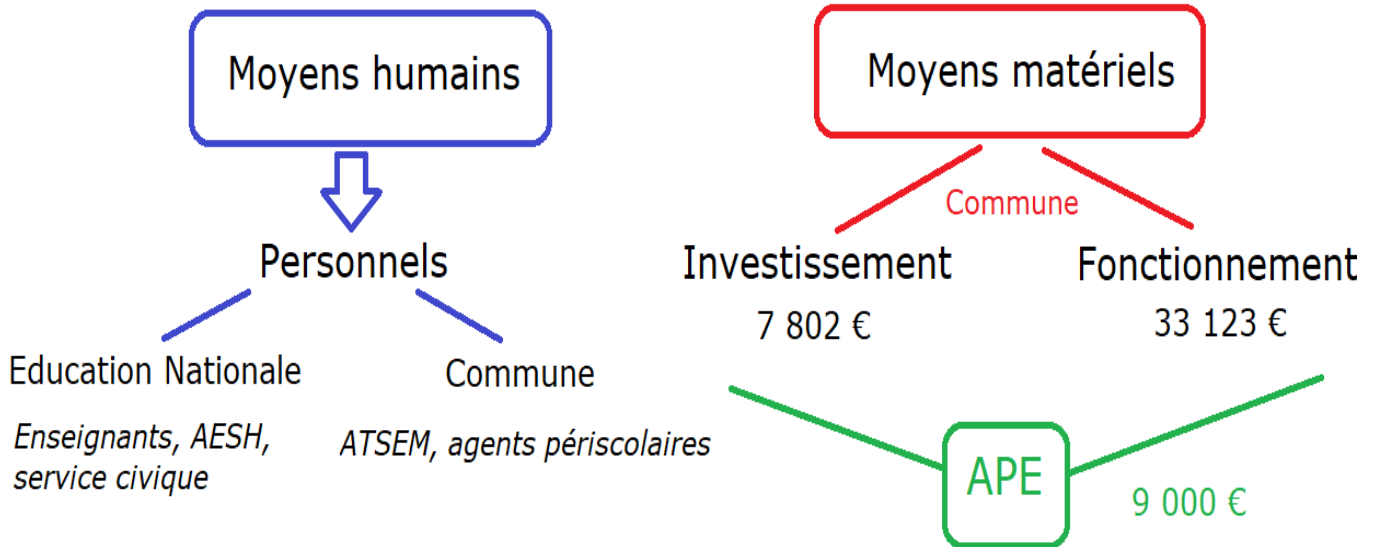
Création	Risques	Dangers	Eval	Mesures de prévention	Traitements
25/04/2016 Réf_13092 0500820V UT06 01	Risque lié au manque d'hygiène	Suivi médical insuffisant (médecine de prévention)	25	Visite médicale régulière indispensable pour tous les personnels.	- Risque acceptable - Collectivité de rattachement X - Éducation Nationale
25/04/2016 Réf_13101 0500820V UT06 01	Risque lié au manque d'hygiène	Suivi médical insuffisant (médecine de prévention)	23	proposer des formations et des recyclages réguliers au PSC1	- Risque acceptable - Collectivité de rattachement X - Éducation Nationale
11/03/2019 Réf_27027 0500820V UT06 01	Risque lié et nuisances liées au bruit	Bruit en classe	22	Améliorer l'insonorisation de la pièce	- Risque acceptable X - Collectivité de rattachement - Éducation Nationale
11/03/2019 Réf_27039 0500820V UT06 01	Risque de chute de plain-pied	Sol glissant (eau, huile...)	22	Prévoir un revêtement moins glissant	- Risque acceptable X - Collectivité de rattachement - Éducation Nationale
10/03/2020 Réf_31647 0500820V UT06 01	Risque lié et nuisances liées au bruit	Bruit en classe	22	Des stores intérieurs ont été posés pour remplacer ceux qui étaient à l'extérieur, ceux-ci ont été enlevés. Les fenêtres et la porte n'ont pas été changées et restent difficiles à ouvrir.	- Risque acceptable X - Collectivité de rattachement - Éducation Nationale
14/03/2023 Réf_46148 0500820V UT06 01	Risque lié aux ambiances thermiques	Température inadaptée	22	Installer un système de chauffage permettant d'avoir une eau à température "tempérée"	- Risque acceptable X - Collectivité de rattachement - Éducation Nationale
14/03/2023 Réf_46151 0500820V UT06 01	Autres risques	Autres danger	32	Autoriser l'accès au tableau permettant de couper la VMC ou installer un coupe circuit accessible	- Risque acceptable X - Collectivité de rattachement - Éducation Nationale

6 Financement de l'école : bilan de l'année 2022

Avant de faire le bilan financier de l'année 2022, Mr Martin revient sur le financement de l'école



ECOLE



- **Fonctionnement**

Fournitures scolaires & Crédit pédagogiques	10 710€ (42€/élève)
Sorties scolaires	10 200€ (40€/élève)
Spectacle de Noël	1 785€ (7€/élève)
Pharmacie/secourisme	400 €
Papy mamies	225 €
Matériel de sport, dictionnaires	1 486 €
363H d'intervention (main d'œuvre)	8 317€

- **Investissement**

Matériel informatique	6 762€
tabourets, banc	440€
Four	600€

7 Bilan des exercices de sécurité

Exercices incendie : 12 septembre 2022 et 23 janvier 2023

Plan Particulier de Mise en Sureté

Attentat intrusion : 17 octobre 2022 : se cacher

Risque majeur : lundi 30 janvier, Exercice organisé au niveau de la circonscription
Le thème, l'horaire n'étaient pas connus à l'avance (tempête)

L'école a été difficile à joindre (Absence de Mr Martin le jour même pour cause de formation) aussi bien pour le déclenchement que pour la fin d'exercice.

L'exercice a quand même pu avoir lieu et le bilan a été transmis à l'inspection.

8 Questions des représentants de parents d'élèves

- Des travaux de rafraîchissement et d'amélioration de l'efficacité énergétique (changement des fenêtres du couloir et de la classe de Mme Chesneau) sont-ils envisagés à l'école élémentaire ?

Les travaux de rafraîchissement et l'amélioration de l'efficacité énergétique seront pris en compte pour le budget 2024, dans un plan global intégrant toute la façade "est" de l'école élémentaire, y compris le couloir.

En ce qui concerne le rafraîchissement des classes, il sera possible d'intégrer 1 ou 2 classes, sur 2023, en fonction de la validation du budget.

Ce rafraîchissement sera réalisé durant les vacances scolaires d'été.

Questions des représentants de parents d'élèves :

- Est-il possible de faire un rappel aux élèves concernant l'utilisation des téléphones portables dans l'enceinte de l'école ?

Paragraphe 6.4 du règlement intérieur « - L'utilisation d'un téléphone mobile est interdite dans l'école, en cas de manquement, celui-ci pourra être confisqué par tout adulte de la communauté éducative. Les téléphones confisqués en cours d'utilisation seront rendus aux parents. En cas de récidive, ils seront conservés à l'école jusqu'à la fin de la période. »

Malgré l'interdiction du téléphone portable l'équipe enseignante est consciente que certains élèves viennent parfois avec un téléphone notamment ceux qui rentrent le soir seul ou les enfants qui partent en week-end chez un parent séparé. Les téléphones doivent alors être éteints.

Un rappel au règlement sera fait en classe

- Concernant le projet d'aménagement de la cour élémentaire, est ce qu'il y a des démarches d'initiées ?

Le budget 2023 intègre la mise en place d'une pergola, de 2 tables, d'un banc et d'une petite pergola pour végétalisation.

La réalisation du projet est programmée au plus tôt avant les vacances d'été.

Une fresque sera également réalisée sous la supervision d'un artiste local avec la participation de 5 classes, la finalisation est prévue pour la fin d'année scolaire

- Il semblerait qu'il n'y ait toujours pas d'eau chaude dans les sanitaires de l'école maternelle, des travaux sont-ils prévus ?

L'alimentation en eau chaude des 2 "blocs sanitaires" de l'école maternelle se fera à l'aide de 2 mitigeurs (devis reçu). Les travaux sont prévus durant les vacances de Pâques si le matériel est disponible.

L'alimentation en eau chaude de la 8ème classe sera inscrite au budget 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36.

La date du prochain conseil d'école sera communiquée prochainement

Le directeur

Le secrétaire de séance

Gwenaël MARTIN